

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN BIEN IMMOBILIER
LE JEUDI 08 JUILLET 2021 à 14 HEURES

Au TRIBUNAL JUDICIAIRE de NANCY,
Cité Judiciaire, Rue du Général Fabvier, 54000 NANCY,

il sera procédé à la vente aux Enchères Publiques,
au plus offrant et dernier enchérisseur,
du bien immobilier suivant :

COMMUNE DE PONT-A-MOUSSON (54700)

Une propriété sise 62 Impasse Gallois, cadastrée :

. Section BD n° 102 Lieudit Chemin des Clos pour 00 a 37 ca,

. Section BD n° 104 Lieudit 62 Impasse Gallois pour 04 a 38 ca,

Soit une surface totale de 04 a 75 ca,

comportant **une MAISON A USAGE D'HABITATION**, d'une surface habitable de 71,27 m² et d'une surface au sol de 121,28 m², comprenant :

- entrée, dégagement, toilettes, salle de bains, deux chambres, cuisine, séjour ouvert sur cuisine, garage ;
- jardin sur l'avant ;
- remise, terrasse, véranda et jardin sur l'arrière.

Il est ici reproduit une mention figurant dans l'acte d'acquisition du bien reçu par Maître BARBE, Notaire à Pont-à-Mousson, en date du 27/06/1985 :

« Observation faite :

a) que la parcelle cadastrée section BD n° 102 forme partie du lot numéro SIX

b) que la parcelle cadastrée section BD n° 104 forme partie du lot numéro CINQ.

Etant précisé :

. que ledit bien fait partie d'un lotissement dénommé DOMAINE DE LA LOUVIERE dont le cahier des charges et le dépôt du lotissement ont été établis selon acte reçu par Maître BARBE, Notaire à Pont-à-Mousson, en date du 02 juin 1983, dont une expédition a été publiée au Bureau des Hypothèques de NANCY le 13/07/1983 Volume A502 n° 21.

. qu'un modificatif du lotissement a été établi selon Arrêté Préfectoral en date du 10/07/1984 par la SCI CHEMIN DU CLOS dont une expédition a été publiée au Bureau des Hypothèques de NANCY le 14/08/1985 Volume A1388 n°9 .

. que ledit bien fait partie d'une ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT créée entre tous les propriétaires présents et à venir des terrains lotis, dont le dépôt des Statuts de l'Association a été établi selon acte reçu par Maître BARBE, Notaire à Pont-à-Mousson, en date du 02/06/1983, dont une expédition a été publiée au Bureau des Hypothèques de NANCY le 13/07/1983 Volume A502 n° 22.

MISE A PRIX : 37.000 €uros (Trente Sept Mille €uros)

VISITE DU BIEN IMMOBILIER : En principe, le **MARDI 08 JUIN 2021 de 14 heures 30 à 15 heures 30** par la SELARL ANGLEDROIT NANCY-COMMERCY, Huissiers de Justice, 10 Rue Saint Dizier, 54000 NANCY, Tél. 03.83.37.26.61

A LA REQUETE DE : La Société CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE, dont le siège social est sis à 67000 STRASBOURG, 1 Rue du Dôme, représentée par Maître Corinne AUBRUN-FRANCOIS, SCP AUBRUN-FRANCOIS et AUBRY, Avocats.

Vente aux clauses et conditions d'un Cahier des Conditions de Vente
déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANCY
où il peut être consulté sans frais

Enchères obligatoires par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANCY